V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

Nombre de membres en exercice : 27 Nombre de membres présents : (20 Nombre de suffrages exprimés : 25

VOTES:

Pour: 23

Contre: 0
Abstentions: 2 (Mme Wambre - N-Oyer).

Date de convocation : 30/03/2023

Présenté par Claude MERLY - MAIRE (1), A SALLE DES ELUS - MARCHIENNES, le 06/04/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session SEANCE ORDINAIRE A SALLE DES ELUS - MARCHIENNES, le 06/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

	// /
001. MERLY CLAUDE , Maire	gfeel
002. MARTINEZ LAURENT , 1er ADJOINT	1 / July
003. GOUPY VALERIE , 2ème ADJOINTE	E STATE OF THE STA
004. MIRAGLIA DONATO , 3ème ADJOINT	Huk
005. FRACKOWIAK SEVERINE , 4ème ADJOINTE	Seek
006. ROUSSEAU PASCAL , 5 ème ADJOINT	Julian
007. HURIAU CAROLE , 6ème ADJOINTE	TAXOUR
008. DELEMER BERANRD , 7ème ADJOINT	
009. KOPEC CATHERINE , 8ème ADJOINTE	depe
010. RADIGOIS BERTRAND , CONSEILLER MUNICIPAL	Just po
011. DEHAENE BERNADETTE , CONSEILLERE MUNICIPALE	Coplent
012. DELZENNE MARTINE , CONSEILLERE MUNICIPALE	
013. NOTOT REGIS , CONSEILLER MUNICIPAL	Aprilla
014. DESCHODT PHILIPPE , CONSEILLER MUNICIPAL	, ()
015. NOTOT-GOS CATHY, CONSEILLERE MUNICIPALE	Total Will
016. ROUSSELLE SYLVIE , CONSEILLERE MUNICIPALE	
017. MASTROMONACO ANNE-MARIE , CONSEILLERE MUNICIPALE	Pashomones
018. FERREIRA FREDERIQUE , CONSEILLERE MUNICIPALE	Herren
019. BEAREZ SERGE , CONSEILLER MUNICIPAL	la
020. EGO ERIC , Conseiller Municipal	

COMMUNE DE MARCHIENNES (M57) - Mairie de Marchiennes - BP - 2023

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A
021. DELANNOIS MELANIE , Conseillière Municipale	
022. BERNARD QUENTIN , CONSEILLER MUNICIPAL	
023. VERHAEGHE AUDREY , CONSEILLERE MUNICIPALE	
025. WOLICKI RAYMOND , CONSEILLER MUNICIPAL	taid,
026. OGER JOCELYN , CONSEILLER MUNICIPAL	Je.
027. WAMBRE BRIGITTE , CONSEILLERE MUNICIPALE	Dena
028. MALFIGAN JOCELYNE , CONSEILLERE MUNICIPALE	

Certifié exécutoire par Claude MERLY - MAIRE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».

⁽²⁾ Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.